

SIVOM
De Conches Guermantes

Projet pédagogique 2020



ACCUEIL DE LOISIRS « LES
PEUPLIERS »

AVENUE MARCEL PROUST

CONCHES SUR GONDOIRE

I. INTRODUCTION

L'action de l'accueil de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école.

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par le SIVOM et la municipalité. C'est un document de travail, et à ce titre, un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur l'accueil de loisirs.

Tout animateur embauché sur l'accueil de loisirs devra en prendre connaissance, et marquer son adhésion.

L'accueil collectif de mineurs (A.C.M) « Les Peupliers » est un espace de socialisation où l'enfant est mis en contact avec la réalité de la vie. C'est un lieu où on aide l'enfant à devenir un homme libre et responsable.

Encadré par des équipes d'animation dont la professionnalisation doit être maintenue, l'enfant pourra trouver des moyens de découvrir, de partager, de rencontrer...

L'éveil à la citoyenneté, l'incitation au respect, à la tolérance, au partage et à la solidarité, doivent être notre cheval de bataille. Ce sont autant de valeurs qui, lorsqu'elles sont comprises et assimilées, peuvent nous aider à apporter des solutions aux problèmes que nos enfants rencontrent au quotidien : la discrimination, le racisme, l'indifférence, la moquerie ou la vulgarité...

Les partenaires de l'accueil de loisirs sont principalement : la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, le Conseil Général de la Seine et Marne et la CAF.

1) Présentation de la commune

L'A.C.M est situé au 12 avenue Marcel Proust à CONCHES-SUR-GONDOIRE à 28 km de PARIS. Essentiellement constituée de zones pavillonnaires, cette ville possède de plus de grands espaces verts, comme le « Parc des Cèdres » situé à seulement 5 mn de l'accueil de loisirs. Une ville limitrophe avec celle de LAGNY-SUR-MARNE, un atout non négligeable car les groupes scolaires accèdent très facilement à différentes infrastructures présentes dans cette ville tels que le complexe sportif, la piscine....

2) L'ORGANISATEUR

L'organisateur de l'accueil de loisirs « Les Peupliers » est le SIVOM de Conches Guermantes, dont Madame Annie Viard est la Présidente :

Adresse : 12 Avenue Marcel Proust
77600 Conches-sur-Gondoire
Téléphone : 01.64.02.49.87
N° de déclaration : 0770232CL000114

3) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1) Le lieu d'implantation

L'accueil de loisirs « Les Peupliers » est habilité à accueillir jusqu'à 69 enfants âgés de 3 à 12 ans, issus de toutes catégories socioprofessionnelles. Ces enfants vivent à CONCHES-SUR-GONDOIRE ou GUERMANTES principalement puis du village voisin de GOUVERNES. Les effectifs des enfants

L'accueil de Loisirs « Les Peupliers » a une capacité d'accueil de 106 enfants, âgés de 3 à 11 ans. Entre 40 et 60 enfants fréquentent l'accueil de loisirs, le mercredi, en période scolaire. Durant les vacances scolaires, le nombre d'enfants accueillis à l'accueil de loisirs varie d'environ 10 à 30 enfants.

2) Les horaires d'accueil

L'accueil de loisirs « Les Peupliers » est ouvert tous les jours de l'année sauf les week-ends, les jours fériés, les 3 premières semaines d'août et du lundi 24 décembre au lundi 31 décembre inclus.

Il accueille les enfants suivant les tarifs et modalités en vigueur (Renseignement au SIVOM).

L'accueil de loisirs ouvre ses portes de 11h30 à 18h45 le mercredi en période scolaire et de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

Il est également proposé sur la même structure:

- Un accueil périscolaire, le matin de 7h30 à 8h30 du lundi au vendredi
Le mercredi à la demi-journée de 7 h 30 à 13 h 30
La journée de 7 h 30 à 18 h 45
- Un accueil périscolaire le soir de 16h30 à 18h45
- Une pause méridienne de 11h30 à 13h30
- Un accueil extrascolaire (fermeture à Noël et les trois premières semaines d'août)
A la demi-journée de 7 h 30 à 13 h 30
La journée de 7 h 30 à 18 h 45

3) Les inscriptions

Les inscriptions à l'accueil de loisirs, ainsi qu'à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire, se font auprès du SIVOM. Il accueille les enfants suivant les tarifs et modalités en vigueur (Renseignement au SIVOM).

4) Description de la structure

L'accueil de loisirs est situé dans l'aile gauche de l'école Val Guermantes. Il est d'une superficie de 290 m² et est composé de :

- 1) Espaces intérieurs :**
 - Salle d'activités spécifiques,

- Un dortoir,
- Une infirmerie (salle de douche),
- Un bureau,
- Une cuisine équipée,
- Salle polyvalente,
- Les sanitaires,
- Le réfectoire.

2) Espaces extérieurs :

- la grande cour de l'école élémentaire,
- la cour avec le terrain sportif,
- le préau abrité,
- le Parc des Cèdres à 5 mn (géré par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire),
- 2 grands espaces verts attenants au Parc des Cèdres,
- ☒ Aire de parcours sportif,
- Gymnase municipal à 10 mn (utilisé conjointement par l'accueil de loisirs, les associations et les écoles primaires),
- Salle polyvalente de GUERMANTES.

5) Le matériel à disposition sur la structure

Le matériel dont dispose l'école dans les salles communes est mis à disposition de l'accueil de loisirs, notamment le matériel sportif. A l'extérieur se trouve un local où sont rangés les vélos.

Le matériel de base est commandé avant le début de chaque période de vacances. Pour le reste des dépenses (sorties, gros matériel...), un budget prévisionnel est proposé par la direction, aux organisateurs qui acceptent ou non le financement.

4) ENCADREMENT

L'encadrement est le suivant :

- En périscolaire (matin, soir, mercredi)
 - Un animateur pour 10 enfants chez les 3 / 6 ans
 - Un animateur pour 14 enfants chez les 7 / 11 ans
- En extrascolaire (vacances)
 - Un animateur pour 8 enfants chez les 3 / 6 ans
 - Un animateur pour 10 enfants chez les 7 / 11 ans

6) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Voici les axes éducatifs définis par la commune dans le projet éducatif :

- **L'apprentissage à la vie citoyenne** : c'est l'occasion de faire découvrir les exigences mais aussi les richesses d'une vie en collectivité, avec les autres enfants et avec l'accompagnement des adultes. Accepter les autres pour qu'ils vous acceptent.
- **Épanouissement individuel de l'enfant** : par le développement harmonieux de ses capacités, le respect de son rythme de vie et l'aide à l'acquisition progressive de son autonomie. L'équipe doit être à l'écoute de ses besoins, de ses désirs pour qu'il se sente en sécurité et qu'il trouve sa place, son équilibre au sein du groupe.
- **Enrichir et diversifier les temps de loisirs éducatifs** : par la pratique d'activités nouvelles adaptées à l'âge des enfants.

L'accueil de loisirs favorise au mieux l'épanouissement des enfants par le développement de leurs capacités. Il permet également de couper avec les habitudes et de trouver un autre rythme de vie. Les enfants ne sont pas à l'école, il faut donc des temps qui se démarquent du monde scolaire. Le programme d'animation est, de ce fait, orienté vers un large panel d'activités, tout en laissant la place au jeu libre, meilleur moyen pour l'enfant de se socialiser et d'apprendre.

Toute l'organisation mise en place doit être au service des enfants, correspondre à leurs attentes et concourir à la réussite de leurs séjours.

Au niveau cognitif, les besoins spécifiques au public de l'accueil des Peupliers identifiés cette année sont liés à des difficultés dans le domaine de la motricité fine. Sur le plan social, ils ont à développer l'autonomie qui de façon générale fait défaut au sein des groupes.

Des axes éducatifs et de nos observations ont découlé les objectifs pédagogiques ci-dessous.

Les actions entreprises seront évaluées tout au long de leur réalisation.